



# Adrien Tixier et la Haute-Vienne P. PLAS Université de Limoges (OMIJ-IIRCO)

Pascal Plas

► **To cite this version:**

Pascal Plas. Adrien Tixier et la Haute-Vienne P. PLAS Université de Limoges (OMIJ-IIRCO). Histoire et Mémoires, Souny, 2012, pp.179-205. halshs-02457412

**HAL Id: halshs-02457412**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02457412>**

Submitted on 28 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Adrien Tixier  
et la Haute-Vienne  
P. PLAS  
Université de Limoges  
(OMIJ-IIRCO)*

Les 23 et 30 septembre 1945, la Haute-Vienne élit ses conseillers généraux permettant la reconstitution d'une assemblée locale qui avait toujours joué dans la vie politique du département un poids prépondérant et dont le retour symbolisait en outre le rétablissement de la normalité, d'un ordinaire politique démocratique en butte à un « extraordinaire » né des circonstances, représenté en particulier par le CDL.

Selon Albert Chaudier, Adrien Tixier s'installa à la préfecture « *15 jours avant* » le premier tour, soit vers la première semaine de septembre 1945. Il s'agissait pour lui de participer à la campagne électorale des cantonales dans le canton de Bessines-sur-Gartempe, au nord du département. Outre que cet espace politique correspondait à son lieu de résidence familiale – il était né dans la petite commune de Folles où il possédait des biens – il était en déshérence dans la mesure où son ancien titulaire ne se représentait pas pour cause d'inéligibilité [conseiller général député socialiste ayant voté les pleins pouvoirs]. Conscient de la nécessité de faire une campagne même à minima, il installa le ministère de l'Intérieur à Limoges pendant trois semaines.

Il se retrouva au cœur d'un véritable « nid de frelons » fruit des équilibres politiques nouveaux et complexes qui s'étaient instaurés depuis la Libération et, pour tout dire renforça une situation cocasse en intégrant à une préfecture communiste son propre ministère de tutelle au côté d'un commissaire de la République socialiste qui n'avait de cesse d'asseoir et de conforter son pouvoir et face à un CDL aux mains d'un dignitaire religieux qui n'entendait pas s'en laisser compter et à un maire de Limoges auréolé de la plus grande gloire résistance politique locale qui n'était autre que GG.

C'est sur ce premier point que je voudrais d'abord revenir avant d'expliquer la manière dont il entra et s'inscrivit fortement dans ce paysage, cette « aventure politique donnant au final de nombreux renseignements sur l'homme..

## ***1- 1944, la nouvelle donne politique***

Les équilibres politiques dans lesquels va s'inscrire Adrien Tixier sont complexes ; la meilleure façon de les appréhender consiste à prendre en considération « les lieux » de pouvoir et leur tenants, parties émergées des forces politiques. Cette approche permet en outre d'en comprendre la concurrence et les combinaisons possibles qui peuvent en résulter.

### ***a) Les atouts du PC***

En 1945, le premier vote démocratique qui vient de se dérouler est celui des municipales. Les dernières élections municipales de la III<sup>ème</sup> avaient eu lieu en 1935, sur les 145 maires ayant une appartenance politique claire, la moitié étaient socialistes, 12 étaient communistes et on comptait autant de radicaux que des partis de droite (soit 30 et 30). Les nouvelles élections constituent avant tout une victoire pour le PC QUI ARRIVE EN TÊTE DANS 65 COMMUNES talonnant la SFIO y compris dans les communes que celle-ci vient de gagner (soit une centaine). [Il ne reste que 40 maires n'appartenant à aucune des deux formations].

Cette situation témoigne d'un fait politique essentiel, en Haute-Vienne, à la Libération, **la prépondérance communiste**. Elle est le fruit de 3 séries de facteurs, le poids de la résistance communiste dans la région, l'importance du parti et de ses réseaux, l'occupation de postes de pouvoirs essentiels.

☒ J'insisterai peu sur le premier point sinon pour signaler la prépondérance dans l'ensemble de l'espace rural haut-viennois de laquais communistes presque aussi nombreux qu'il y a de communes et de l'aura résistante du PC attachée à l'itinéraire particulier de GG, créateur d'un des premiers grands maquis FTP, coordinateur de la Résistance à la libération et libérateur de Limoges même si les relations politiques qu'il entretient avec sa formation sont plus complexes qu'il n'y paraît. Il reste un chef militaire incontournable et un héros aux yeux de beaucoup de jeunes gens.

☒ Le second point est important : la popularité de GG chez les ruraux surtout et corrélativement celle du PC ont eu pour effet une augmentation spectaculaire des effectifs du parti : 4200 ---- 12000 adhérents. Il ouvre largement ses portes à tous ceux, nouveaux venus, qui désirent en être membres. Les réunions qu'il organise attirent des foules considérables ; *beaucoup* « ont l'impression que tout

*le monde est communiste* ». Les structures proprement partisans sont extrêmement développées, le PC a 40 sections contre 13 en 1937, lesquelles regroupent près de 307 cellules dont 159 sont des cellules rurales qui n'existaient pas auparavant.

Le PC dispose d'un grand quotidien *L'Echo du centre* héritier du *Travailleur du centre* qui tire à 350 000 exemplaires. Il dispose de nombreux réseaux, dans le monde syndical (le secrétaire de l'U.D. CGT est membre du parti, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles s'en réclame ainsi que le syndicat des fermiers et métayers), associatif et étudiant ( Union des Femmes Françaises qui comprend plus de 1000 adhérentes contre à peine 200 aux femmes socialiste, Cercle des étudiants communistes, Union des jeunes filles de France, etc.). Il dispose d'assez de fonds pour entretenir des permanents, seule formation à pouvoir le faire alors.

La plus grande part de sa victoire aux municipales vient de ce qu'il contrôlait les Comités locaux de libération dans la presque totalité des communes de la HV lesquels étaient stimulés par les Milices patriotiques qui ne se dissolvent pas vraiment le 28 octobre 1944 ou se maintiennent sous d'autres formes plus subtiles mais tout aussi prégnantes (peur...).

✕ Le dernier point est le plus important. Le PC dispose de trois atouts majeurs dans l'organigramme politique local : la préfecture de la Haute-Vienne, la mairie de Limoges, un élu haut-viennois dans les ministères.

C'est un membre du PC Jean Chaintron qui est nommé préfet de la HV le 9 septembre 1944. Ce n'est pas un inconnu puisque, précédemment, sous le nom de commandant François, il assistait GG ; quels que soient les motifs de sa nomination, il représente le pouvoir central et va tenter de se couler dans ce moule tout en restant extrêmement lié au parti.

C'est un haut-viennois, l'ouvrier électricien Marcel Paul, membre du Comité central du PC qui est ministre de la production industrielle ; les socialistes l'accusent « d'attribuer des largesses aux militants communistes en cette période de restriction (en matière) d'attribution d'essence, de pneumatiques, ... »

Au fauteuil de maire de Limoges « tr<sup>^</sup>ne » GG ; il n'est pas inutile de s'y arrêter un peu dans la mesure où l'on est en droit de s'interroger sur le fait que cela ne constitue pas forcément un atout pour le parti communiste. GG exerce une puissance qui va bien au delà de sa seule mairie ; il lui reste l'aura du chef militaire qu'il a été, période au cours de laquelle en tant que chef des FFI il a pesé sur des désignations des CLL et sur des modes de gestion économiques du département en particulier le ravitaillement. Même si tous les FFI ont été démobilisés, en 1945 ils constituent un ensemble de relais très efficace pour un « chef » duquel ils resteront longtemps solidaire ; ils constituent par ailleurs les premières organisations de combattants prompts à faire pression sur les autorités.

Mais il existe une « faille » entre GG et le PC , fissure ancienne qui n'a cessé de s'élargir depuis que le parti au début de la guerre a condamné son mode d'engagement rural et depuis que, dans la clandestinité et à la libération, il a été l'objet d' »agressions suspectes ».

GG est donc aussi « sulfureux » pour ces amis que pour le pouvoir central or dans le cas du préfet Chaintron l'un et l'autre ne font qu'un ...

De même, mathématiquement le PC est majoritaire au CDL mais en réalité ce dernier est dominé par une très forte personnalité qui finit littéralement par s'en emparer et le neutraliser...

### *b) Le cas Chaudier, « pasteur apolitique très politique »*

Le troisième pôle de pouvoir après la préfecture et la mairie se trouve à la présidence du CDL ; il n'est pas inutile de revenir un peu sur sa constitution et sur la personnalité de son président qui en a fait une assemblée incontournable y compris en 1945 lorsque Tixier arrive en Haute-Vienne.

Le CDL a été constitué le 21 août 44 et le pasteur Chaudier porté à sa tête sur proposition communiste afin de neutraliser l'assemblée dont le parti contrôle seulement 50 % des membres ; en s'octroyant la vice présidence après avoir estimé neutralisé la présidence le PC pense contrôler ce lieu de pouvoir important dans les mois qui suivent la libération. Or il n'en fut rien, hormis le fait que le pasteur avait un réel passé résistant sur lequel il pouvait appuyer sa personnalité était telle qu'il occupa l'ensemble de la fonction et la démultiplia profitant des tensions entre GG et le PC et jouant un jeu complexe avec un pouvoir central incarné par Chaintron.

Il bénéficia en outre d'une anomalie des pouvoirs qui renforça considérablement le sien. Le pasteur Chaudier exerça un quasi monopole de pouvoir dans les semaines qui suivirent la libération de Limoges. Ce point est capital pour comprendre les rapports de force qui s'instaurèrent par la suite. Albert Chaudier fut à la fois président du CDL et préfet temporaire de la HV du 22 août 44 au 26 juin moment où le commissaire de la République n'est lui-même qu'à demi installé. Le pasteur Chaudier eut du 22 août au 9 septembre 1944 soit pendant presque trois semaines les plus cruciales tenu tous les leviers de commande en Haute Vienne.

On se trouve là dans un cas où le pouvoir central par son inexistence initiale fut contraint de laisser aux pouvoirs locaux les rênes du pouvoir y compris dans des domaines extrêmement importants. La situation du commissaire de la République était absurde de ce point de vue. Pierre Boursicot était à Limoges sans pouvoir exercer à proprement parler ses fonctions, il était cloîtré dans une

petite pièce de la préfecture dans l'attente d'une prise officielle de fonctions qui tardait à venir et était impuissant à contrer les initiatives multiples et soutenues du pasteur Chaudier, « président du CDL le matin, préfet l'après-midi ». L'antagonisme durable entre les deux hommes naquit de cette situation et Adrien Tixier l'épousera par la suite estimant que le pasteur avait abusé de sa position et freiné le retour à la normalité républicaine. Lorsqu'il prit officiellement ses fonctions, Pierre Boursicot avait un retard considérable à récupérer. Il contrôlait mal aussi son préfet Jean Chaintron qui, lui, jouait beaucoup plus finement la carte Chaudier ; les deux hommes entretenaient de bonnes relations ce dont témoignent leurs mémoires respectives. Jean Chaintron en reprenant les dossiers de la préfecture ne rejetait pas les conseils de Chaudier sur des dossiers qu'il avait précédemment instruits. Les deux hommes partagèrent un temps le même bureau – Jean Chaintron alla jusqu'à déclarer le préfet et le CDL sont préfets ensemble » -- ils avaient une approche assez similaire sur les « pesanteurs de l'administration », le pasteur assistait aux nombreux entretiens qu'il avait avec ceux qui le sollicitaient et il assista même à des réunions politiques avec le PC. Même lorsque les rapports entre les deux hommes se « normalisèrent » Chaintron garda le contact avec Chaudier allant jusqu'à lui soumettre certains de ses discours pour qu'il en tempère les ardeurs ; cette situation dura longtemps, le pasteur estimant que ce n'est qu'à l'été 45 qu'au moment des élections municipales « qu'il fut totalement repris par le parti », il en restait cependant une amitié.

Le président du CDL était donc devenu incontournable, il avait acquis au cours de sa dualité de fonction une compétence réelle dont les représentants de l'état avaient du mal à se passer, il avait en outre une attitude déconflictualisante dont il était difficile de se priver. Il était intervenu habilement sur la question des équilibres de la presse naissante ce dont lui étaient reconnaissants la plupart des quotidiens qui, en retour assuraient sa popularité, il s'était bien sorti des questions d'épuration et avait évité les remous sociaux propres à la période créant une Commission d'entraide sociale bien avant que le Comité d'entraide sociale soient mis en place fin septembre 1945 et neutralisé ainsi en grande partie la CGT.

Adrien Tixier n'aimait pas le pasteur Chaudier et désapprouvait la manière dont « son préfet » se conduisait avec lui. Les deux hommes ne purent jamais s'entendre et pour le ministre de l'intérieur le CDL devait disparaître et transmettre ses pouvoirs aux conseils généraux ; la présence de Tixier à Limoges pour réorganiser cette assemblée et en prendre la présidence est donc tout sauf anecdotique.

*« Le regard (de Tixier) reflétait une nuance de réprobation (lorsque nous nous rencontrions) », écrit Chaudier ; « élevé dans les solides traditions de l'électorat républicain , règle de tous les choix et détenteur des seuls pouvoirs*

*qui comptent, il acceptait mal tout ce provisoire auquel il se heurtait et au niveau de l'Etat et à celui de son département d'origine. Et parce que j'incarnais à Limoges une partie de ce provisoire, il tournait parfois de mon côté son regard franc et triste interrogation muette où perçait, fugace, un rien d'agacement* ». Les deux hommes s'opposent sur des riens et prennent le contre-pieds systématique de leurs propositions respectives et la tension monte. « Avec une nuance de dédain, (il) en arriva très vite à détester les CDL en général et celui de la Haute-Vienne en particulier ». Le ministre de l'Intérieur finit par attaquer ouvertement Chaudier sur les finances du CDL ; il faisait passer des lettres au préfet via le commissaire de la République dans lesquelles il stigmatisait un « budget excessif » et exigeait « des réductions de dépenses » fixant alors la dotation d'une assemblée qui fonctionnait sur une base de 180 000 francs de budget à 100 000 francs. Chaudier se posait la question de savoir s'il avait été associé antérieurement à la préparation de l'ordonnance du 21 avril 44 sur l'Organisation des pouvoirs publics à la libération et quelle avait pu être son attitude à l'égard du Titre V traitant des CDL lorsque qu'on voyait la manière dont il les considérait. Quoi qu'il en soit, Chaudier comprit très vite que la campagne des cantonales était conçue par Tixier comme une machine de guerre contre les CDL ; le ministre, malade alors, travaillait sans relâche jour et nuit instaurant une pression terrible sur les fonctionnaires locaux qui prirent en charge une partie de la gestion du ministère de l'Intérieur et son humeur était exécrable vis-à-vis de Chaudier, jugement hâtif pourtant dans la mesure où celui-ci, d'une certaine manière, « contenait » les communistes ; mais Tixier ne voulait compter alors que sur ses amis socialistes, le commissaire de la République Boursicot, les élus locaux et les dirigeants de la fédération.

### ***c) La SFIO, rempart du PC***

La SFIO n'était pas en bonne position au lendemain de la guerre ; outre le fait qu'elle ne disposait que d'un « pion » dans le jeu politique, en l'occurrence le Commissariat de la République – assez impuissant -- elle sortait de la guerre avec des carences importantes ; carence de « résistancialisme », non qu'elle n'ait eu des figures importantes dans les réseaux et les maquis et un panthéon de victimes à mettre en avant comme le faisait le PC, mais ce type de résistance pesait peu contre le poids des maquis FTP. Carence quant à son personnel politique dont de nombreux membres étaient mis à l'écart de la vie politique soit pour avoir voté les pleins pouvoirs – le seul député qui ne l'avait pas fait était mort – soit pour « avoir été des résistants tardifs » formule des communistes qui reprochaient ouvertement à certains socialistes de ne pas avoir participé à la résistance ou même de l'avoir desservie (Jean Le Bail et l'affaire Cavailles), la

SFIO répondait en accusant le parti, GG ou ses proches d'opérations aventureuses ou sectaires...

En 44 et 45 les socialistes locaux se « bunkérisèrent », adoptèrent une attitude défensive qui les rendit agressifs vis-à-vis du PC ce qui ranima les vieilles querelles des années trente entre les deux formations ; il faut dire que chez certains cadres communistes de la vieille génération subsistaient les ressentiments du début des années trente où le PC qualifiait les socialistes de « social fascistes », épithète qui après la trêve du Front Populaire avait reparu. Le secrétaire fédéral Gabriel Citerne était membre du Comité central et en rajoutait.

Tout prêtait à conflit entre les socialistes et préfet [voir en particulier l'affaire de l'hôpital psychiatrique de Naugeat dont le personnel était acquis aux socialistes et accusaient le préfet d'affamer scandaleusement les malades]... Mais le point de friction permanent était le fait que la SFIO bénéficiait dans les différents scrutins des voix de droite dans un département où les formations politiques anciennes, les radicaux par exemple, ne représentaient plus rien et où les nouvelles – le MRP --avaient beaucoup de mal à s'implanter. Cette fonction de barrage au communisme qui s'imposait à la SFIO la « droitisait » et le PC avait beau jeu de rappeler en permanence la « trahison des camarades ».

On ne comprend rien à l'itinéraire politique de Jean Le Bail et à ce que l'on nomme quelquefois son « hystérie anticomuniste » si l'on ne revient pas sur cet « paranoïa socialiste » de voir s'envoler tous les acquis des années d'avant guerre au profit de son frère ennemi. Outre la personnalité du leader de la SFIO et ses problème « de résistance », la rupture avec les communistes devint la ligne de la fédération et fut acceptée par la quasi-totalité des militants (à l'exception d'un groupe qui prône le rapprochement aux municipales de 45) et ce qu'elle implique d'attaques « dures » va de pair : le thème du « *noyautage du pouvoir par le PC en Haute-Vienne* », celui du « *département aux ordres du parti de l'étranger* », celui de l' « *obéissance aveugle à Staline* », etc., et bientôt l'attaque sur les massacres de GG...

Les polémiques suscitées par Jean Le Bail contribuaient à une dramatisation constante de la vie politique en Haute-Vienne ;

Adrien Tixier connaissait tout cela, il était d'ailleurs constamment sollicité au ministère par Jean Le Bail qui lui demandait de « *tenir Chaintron* ». Ce dernier confirme cet état de fait dans ses mémoires [ *Le vent soufflait devant ma porte*, Paris Seuil, 1993]. Il précise que Tixier était déjà venu en Haute-Vienne avec Lacoste et le général De Gaulle au printemps 1945 et qu'il avait bien compris qu'il « *était sans arrêt sollicité par Jean Le Bail pour qu'il prenne des sanctions contre moi pour participation même discrète à la vie du parti ce qu'interdisait l'obligation de réserve exigée dans la fonction préfectorale* ». Tixier lui avait d'ailleurs envoyé une lettre depuis le ministère dans laquelle il écrivait : « *Je tiens à vous rappeler de la manière la plus nette que les préfets doivent*



*s'abstenir d'assister à toutes les réunions même privées ayant un caractère politique* »...Selon Jean Le Bail, Chaintron était « *le chef du PC* » et il exigeait de Tixier qu'il aille plus loin et qu'il trouve des raisons administratives de le déplacer...ce que celui-ci se garda bien de faire ! ce qui en dit long sur l'attachement de l'homme à la légalité républicaine.

C'est dans cette « chaude ambiance » -- dans laquelle aucun des pouvoirs cependant ne réussit pas à s'affranchir des autres en un subtil équilibre de fausses et de vrais amitiés qui transcendent les intérêts partisans – qu'arrive Adrien Tixier début septembre pour les cantonales.

## ***2- A. Tixier, ministre candidat***

✕ Adrien Tixier se présentait dans le canton de Bessines après se l'être vu proposé par la fédération SFIO de la Haute-Vienne [version officielle, la réalité étant qu'il s'était imposé]...Les socialistes présentaient des candidats partout et espéraient faire mieux à ces élections qu'aux municipales précédentes, plutôt favorable au PC, on l' a vu. Adrien Tixier s'inscrivit dans cette stratégie générale.

La campagne se déroula d'abord sur des thèmes généraux et à l'échelle du département, secondairement dans chacun des cantons. Elle fut musclée dans la mesure où, dans l'esprit de chacun, ces élections préfiguraient les législatives à venir.

Le PC fit campagne sur l'application stricte du programme du CNR dont la mise en place était « *empêchée par les hommes des trusts, les vichyssois et autres représentants des 200 familles*<sup>1</sup>», la fin du « *sabotage de la justice* » mise en avant dans chacun des numéros de son quotidien par des affaires présentées devant les tribunaux militaires et les cours de justice et dans lesquelles, on observait, selon lui, « *le plus grand laxisme* ». A des revendications générales, le PC ajoutait la rénovation de l'agriculture, l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants, la résolution de la question du chauffage « *à laquelle notre ami GG a déjà [œuvré] énormément*<sup>2</sup>», le développement des bourgs et villages, l'amélioration des transports, le sort des prisonniers et déportés qui étaient l'objet d'une attention spéciale du parti qui tirait à boulets rouges sur le ministre Frenay, « *l'ancien protégé de Pucheu* ». La campagne socialiste fut fortement axée sur le monde rural, en particulier sur la lutte contre l'exode rural ; un programme agricole en

---

<sup>1</sup> Le travailleur limousin, 26 septembre 1945

<sup>2</sup> Ibid, Editorial de Gabriel Citerne, secrétaire fédéral et lui même candidat dans le canton ouest

10 points fut établi et ce dernier convenait très bien à Adrien Tixier dont le canton était essentiellement rural<sup>3</sup>.

La présence du ministre de l'Intérieur dans un scrutin aussi local suscita l'inquiétude des communistes... qui y voyait la suite des opérations contre Jean Chaintron et l'introduction d'un élément lourd dans le jeu politique indigène. Aussi aux querelles partisans « classiques » s'ajoutèrent des coups bas personnels, qui, au final, prenait pour cible le ministre de l'Intérieur candidat. GG dépensa une énergie considérable pour dénoncer la situation de la police en France... Cette affaire prit de curieux méandres, elle commença par le procès en règle de la la DGER, « *police cagoularde, nouvelle Gestapo* », dont les membres devaient être condamnés en particulier « *ceux qui ( étaient) candidats au conseil général* ». Cette Direction générale des études et recherches fut mise en avant pour dénoncer « *les résistants (extérieurs) – cas de Tixier -- le Comité de Londres-France combattante et le groupe Action qui en dépendaient* ». Gabriel Citerne, le patron local du PC, prétendait qu'il était menacé de mort par des membres de cette police disparue [elle n'existait plus et avait été remplacée par des services spéciaux composés en grande majorité d'anciens FTP qui fonctionnaient depuis trois mois dans les pays occidentaux par les alliés exclusivement] mais dont les membres se recasaient ici ou là en particulier en Haute-Vienne où il accusait une figure du socialisme et candidat au cantonales, Gaston Cougnoux, d'en être membre... Jamais Adrien Tixier ne fut en cause directement mais plusieurs remarques acerbes sur la police lui étaient bel et bien destinées. Dans la foulée, il était aussi attaqué sur un certain nombre d'affaires de jugements de collaborateurs à Limoges en particulier en particulier ce qu'on appelait « l'affaire Chauvin », du nom d'un ex-inspecteur de police à Limoges qui sortit libre du palais de justice ce qui fit qu'un tract fut répandu en ville : « *le ministre de l'Intérieur ne veut pas que l'épuration se fasse (il couvre) les rescapés de la police vichyssoise* ». [Tract signé d'un CSEN comité secret d'épuration nationale...].

Tixier prenait des coups. Il faut dire que la fédération socialiste avait fait le choix d'emblée de mettre en avant le ministre dans la campagne, en compagnie de Gaston Charlet<sup>4</sup>. C'était là tactique habile, Tixier était mal connu localement et profitait ainsi de la popularité de Charlet qui avait été conseiller général avant guerre et qui revenait tout naturellement dans son canton nord de Limoges ; il

---

<sup>3</sup> On y trouvait aussi plusieurs considérations sur « l'établissement d'une paix durable » et la création « d'institutions internationales puissantes », pour une République démocratique et laïque, pour « une réforme profonde de l'organisation économique », pour une profonde réforme sociale, etc.

<sup>4</sup> [les photos des deux hommes occupaient la moitié de la une de *La Marseillaise du centre* du dimanche 23 septembre 1945 dans un appel commun de la SFIO et du MLN (UDSR). « *L'esprit de la résistance apporte au socialisme la volonté de ceux qui sont morts pour que vive la France* » résume le journal pour toute explication de son engagement].

était bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour d'appel, déporté politique, homme de culture et de contact.

**Les deux hommes étaient irréprochables** et cette remarque est loin d'être anodine dans un département où l'appartenance résistante constituait, on l'a vu, un enjeu essentiel de la querelle entre le PC et la SFIO<sup>5</sup>.

La campagne électorale prit un tour particulier en Haute-Vienne qui mit en difficulté Tixier en tant que candidat et ministre de l'Intérieur : il n'y eut pas de premier tour en raison de la grève générale des imprimeurs.

On ne reviendra pas sur celle-ci mais cette situation eut une conséquence non négligeable<sup>6</sup> ; elle empêcha la plupart des candidats de distribuer en temps utile leurs circulaires électorales et leurs bulletins de vote. Les partis décidèrent alors de demander au Gouvernement de repousser les deux tours des élections. Adrien Tixier reçut en premier des desideratas qu'il avait approuvés en tant que candidat mais qu'il avait à gérer en tant que ministre. On sait qu'il rencontra le général de Gaulle et que, selon lui, c'est ce dernier qui ne voulut rien savoir, selon Chaintron il était lui aussi partisan du tour unique ; le Gouvernement décida que le vote du second tour serait pour ce département définitif, les candidats seraient donc élus comme à un second tour à la majorité relative. Le MRP protesta vigoureusement contre cette situation estimant que le vote utile empêcherait les électeurs de donner des voix à leurs préférences réelles et il retira ses candidats dans les cantons où ils n'avaient aucune chance de passer au premier tour (*La Liberté du centre*, 29 sept 1946) c'est à dire dans les cantons nord est et ouest. [GG est candidat dans le canton est de Limoges, beau texte sur son bilan de maire dans l'Echo du 28 septembre 1945]. Ce point est très

---

<sup>5</sup> [Robert Savy a bien souligné l'émergence de ce personnel politique nouveau en 1945 et particulièrement au conseil général puisqu'on trouve 21 nouveaux sur les 29 élus].

<sup>6</sup> Indépendamment des incidents provoqués par la propagande électorale effectuée pendant la grève des imprimeurs ; un groupe de ménagères comprenant une vingtaine de femmes se forma, à Limoges, devant les affiches de propagande socialistes et MLN qu'un afficheur était en train de coller, l'accusant d'imprimer des feuilles électorales en dépit de la grève. De même, plus tard, une scène identique se reproduisit avec une voiture du *Populaire* qui distribuait des tracts et qui fut prise à partie par de nombreux ouvriers. Une Note des RG [3456, 20 09 45] précise que « la population de Limoges qui, jusqu'ici n'avait prêté qu'une attention assez modérée à la propagande électorale de chaque parti s'intéresse depuis quelques jours d'une façon plus particulière (aux efforts des partis) [pour faire connaître leurs idées], la grève des imprimeurs entraînant la disparition totale des journaux locaux ; les gens, faute de nouvelles, s'attourent devant les affiches électorales et chacun d'avoir son opinion sur la façon dont ces affiches ont pu être tirées alors qu'aucune imprimerie ne travaille plus. SFIO et MRP pensent que la grève « a été fomentée par le PC pour empêcher toute propagande électorale adverse », le PC « ayant pris la précaution de tirer avant ses tracts et affiches », le même jour ne vient-il pas de distribuer 15 000 tracts ? Mais le PC rétorque en disant que *La Marseillaise*, organe du MLN, a fait distribuer, les 18 et 19, une édition spéciale de propagande électorale tirée à 40 000 exemplaires ; le PC sera le seul à faire passer par la poste des bulletins de vote et des professions de foi dans le canton de Limoges-ouest le 20 09.

important, les électeurs MRP allaient faire le choix de porter leurs voix sur les candidats socialistes et contribuer à leurs excellents scores, ce qui constituait la preuve pour le PC de la collusion MRP-SFIO en Haute-Vienne<sup>7</sup>.

La personnalité de Tixier était telle que même dans son modeste canton la campagne prit une tournure particulière. Le PC décida de renforcer son dispositif « anti- Tixier », la candidature de ce dernier « *soulevant un grand enthousiasme* » selon les RG.

Il fut attaqué par des orateurs communistes qui affirmaient que seuls les ministres communistes s'étaient montrés favorables aux propositions de « *notre camarade Tanguy-Prigent* » -- ministre de l'Agriculture – « *tendant au relèvement du prix du blé* » ; Adrien Tixier rectifia en faisant savoir qu'il avait aussi voté pour l'augmentation du prix du blé (*Le Populaire* du lundi 24 septembre) et ne s'en sortit pas si mal, mais aussitôt les communistes firent venir un « *orateur spécial détaché de Paris* ». Une grande réunion du PC fut organisée dans le cœur du fief de Tixier, à la mairie de Bessines, le 20 septembre. Le candidat communiste Boyer, maire de Folles – village natal de Tixier -- y jouait un rôle clef<sup>8</sup> avec Alphonse Denis, délégué fédéral du PC et Marius Buisson membre du conseil municipal de Paris et secrétaire du parti pour le 18<sup>ème</sup> arrondissement – le « *fameux orateur spécial détaché* ».<sup>9</sup>

Alphonse Denis fut le plus féroce ; tout en soutenant Boyer, « *le militant communiste depuis 1936 et le résistant qu'il a lui même contacté* », il affirma : « **il n'a pas quitté son pays [lui] (sic) et y a fait son devoir dans la Résistance alors que d'autres résistaient de Londres ou de New York et ne se rappellent leur naissance dans le pays que quand ils ont besoin d'y revenir avec des titres ronflants solliciter des suffrages pour obtenir une base de départ et monter plus haut** <sup>10</sup> ». Il ajoutait : « « Boyer (élu) restera sur place tandis que d'autres trop loin et ne venant qu'accidentellement au pays n'en connaissent pas les besoins et ne peuvent être touchés en cas de besoin<sup>11</sup> ».

---

<sup>7</sup> Ibid ; en 1937 la SFIO détenait trois cantons dans Limoges, nord, est et ouest ; les candidats qui « ont quelque chance de battre les socialistes sont les com », déclare Le Bail dans le popu du 27 sept « voter pour un troisième candidat ce serait égarer son bulletin de vote », or le MRP le lendemain retira ses candidats...

<sup>8</sup> Plus prosaïquement le candidat communiste local axa sa campagne sur la mauvaise desserte du canton de B. au point de vue routier, sur les écoles qui « ont besoin d'être soutenues et développées », sur « les travaux d'adduction d'eau », sur la « *mise en service journalier de deux trains de voyageurs entre Saint-Sulpice et Le Dorat* » pour permettre « *aux agriculteurs d'écouler leurs produits* ».

<sup>9</sup> 70 personnes dont 7 femmes assistèrent à la soirée qui ne comprit aucun contradicteur.

<sup>10</sup> Denis se prononça aussi contre « la formation d'un bloc de puissance défavorable à l'URSS...critiqua le mode de scrutin pour les législatives à venir (en particulier) l'utilisation des restes, indiquant qu'avec ce procédé, dans la Haute-Vienne, il risquait d'y avoir deux sièges pour le PC, un pour la SFIO et un pour une infime minorité MRP ».

<sup>11</sup> RG 3467 21 9 45

Buisson, l' « envoyé spécial », ne se lança pas sur ce terrain ; il fit un long exposé de la politique de son parti depuis 1934 ...le fait que son action ait été prépondérante dans la résistance et « *déterminante pour la libération de paris* » il développa en fait les consignes du parti ...exposé « *long et fatiguant pour l'auditoire, certains quittant la salle, d'autres s'endormant* ».

Ces attaques fieleuses expliquent que si la profession de foi d'Adrien Tixier était la même que celle des autres candidats socialistes si l'on considère le recto, elle différait quand au verso. Alors que celui des feuillets communs comprenaient le programme de la SFIO, lui adressait une « *lettre à ses concitoyens et concitoyennes* ».

Il y rappelait sa désignation par la fédération socialiste de la Haute-Vienne après que celle-ci l'ait sollicité [et non l'inverse], qu'il ait donné une réponse positive, considérant comme un honneur d'avoir accepté car il souhaitait, « *depuis longtemps et avant tout* » -- cette formule est importante -- se consacrer « *aux problèmes de la reconstruction dans les cantons et les communes* ». Il soulignait ses origines paysannes son « limousinisme » de cœur, son attachement pour sa petite commune ou il revenait chaque fois qu'il le pouvait « *au sein de gens modestes qui travaillent durement* » ; il déclarait ne pas pouvoir faire beaucoup de réunions et de visites en raisons de ses « *fonctions vitales* » car il s'agissait de « *faire respecter les institutions républicaines en une période de retour au scrutin électoral* ». Il reconstituait sa carrière commencée comme instituteur -- en insistant sur ce point -- rappelait « *le télégramme adressé le 20 juin 40 à Pétain protestant contre toute idée de capitulation et d'armistice* » et son rôle « *depuis un an comme ministre de l'Intérieur* » où il avait procédé « *à une épuration sévère des services centraux et départementaux de (son) administration (...) maintenu l'ordre sans effusion de sang* » (...), « *rétabli les institutions de la démocratie républicaine* » (...), « *fait décider qu'il serait procédé à des élections municipales et cantonales* ».

Indépendamment de son canton, Adrien Tixier participa autant qu'il le put à la campagne départementale. Le jeudi 20 septembre, au cirque-théâtre municipal de Limoges, il accepta de présider un grand meeting contradictoire<sup>12</sup>. Ces grands meetings étaient d'autant plus nécessaires que le PC avait une longueur d'avance dans ce domaine réunissant le 21 septembre jusqu'à 5500 personnes en majorité des ouvriers de la ville qui venaient écouter les discours enflammés de Maria Roche [assez étonnant et qui mériterait d'être analysé en détail] et de GG lequel ne cessait d'exciter l'auditoire avec la DGER « *qui assassine et pratique l'escroquerie sur une grande échelle...super police qui est contre la République (...)* ; le BCRA n'avait il pas à sa tête Passy, secrétaire de Deloncle qui était lui

---

<sup>12</sup> [orateurs : Charlet, Cougnoux, Philippon, Madeleine Texier (membre de la Commission administrative de la fédération socialiste) et Forgeas, candidat MLN]

*même le chef de la Cagoule française ?* ». Mais le meeting du 20 répondait aussi à la nécessité d'introduire et d'inclure Adrien Tixier dans la vie politique locale.

Le président de séance Charlet présentait Tixier au public, il évoquait « *son action au cours de la guerre 14-18, son rôle de 36 à 41 à la législation du travail à Genève, son ralliement à De Gaulle, son activité de ministre au comité d'Alger puis au sein du GPRF* » ; c'était alors l'occasion pour Adrien Tixier de rappeler son voyage à Limoges en 1940, alors qu'il s'efforçait de rejoindre De Gaulle à Londres « ou il avait pris contact avec lui alors qu'il ne le connaissait pas », ses missions aux USA pour créer la résistance extérieure française, et ses efforts pour doter de matériel « d'abord la première division Leclerc puis la résistance intérieure ».

Adrien Tixier avait besoin manifestement d'ancrer ce concept de résistance extérieure en ajoutant « *que sans la résistance extérieure, la résistance intérieure n'aurait pu réaliser ce qu'elle a obtenu, l'une et l'autre sont liées, elles ont chacune leurs mérites* ». Il parlait aussi de son passage en Algérie « *ou fut préparé le débarquement du sud de la France* », la « *bataille de la reconstruction* », la nécessité de « *choisir des hommes loyaux car **jamais plus élections n'ont eu une importance aussi capitale**, la politique doit revêtir un caractère de clarté, de franchise et devenir un devoir national* <sup>13</sup> »...

Le CDL était, bien sur, omniprésent dans les débats mais Tixier n'en parla jamais comme si cette assemblée n'avait jamais existé...

Le 19 septembre 1945, le pasteur Chaudier avait demandé par lettre aux candidats « *leur position et leur opinion en ce qui concerne le programme du CNR, la loi électorale pour l'élection de la future assemblée, le rôle à venir des CDL* ». Seul le PC répondit clairement <sup>14</sup> ». Adrien Tixier n'escomptait, lui, aucun avenir aux CDL comme on le verra plus loin.

Adrien Tixier fut élu sans problème face au candidat communiste comme 24 autres socialistes. Avant d'entrer en fonction au conseil général, il prit part à une seconde élection, celle des législatives du 21 octobre 1945 [Le même jour se tint le référendum].

---

<sup>13</sup> Dans un autre cr on a plus de détails, il quitte Limoges en 40 pour l'Espagne, est ambassadeur non reconnu aux States, arrive à créer une ambassade comprenant une centaines de personnes et plusieurs consulats, conclut des traités de caractère officieux mais efficaces avec les colonies, obtient armes et matériel pour le jeune capitaine Leclerc et ses 300 hommes après un contact à Brazzaville

<sup>14</sup> Seul Fonvielle-Alquier pour le PC semble avoir répondu, affirmant que c'était lui qui avait suggéré au pasteur de faire cette démarche... Pour ce qui est des CDL, il considérait qu'ils avaient été « *à la libération le creuset de la nouvelle France et de son unité* » en ajoutant « *il ne suffit pas de rappeler l'importance du rôle qu'ils jouèrent, il faut envisager leur tache dans l'avenir, dès l'instant qu'ils seront débarrassés de leurs fonctions purement administratives, ils doivent rester le trait d'union entre les partis nationaux et les mouvements de résistance en vue de l'oeuvre commune, la renaissance de la France, ils doivent prendre en main la renaissance du progrès civique, entraîner les larges masses de l'opinion française vers le développement total de la patrie, ils doivent contrôler l'ensemble de la vie politique, l'action des élus du peuple en exigeant d'eux, qu'ils restent fidèles à leurs promesses. L'Echo du centre, samedi 29 septembre 1945 L'auteur est directeur du journal, militant du FN.*

✕ Le PC présenta une liste sur laquelle se trouvaient en première place Marcel Paul<sup>15</sup>, Il était suivi d'Alphonse Denis, du Dr Fraisseix, de Simone Gendillou, secrétaire départementale de l'UFF et de Léon Pagnoux cultivateur censé représenter le monde paysan.

Adrien Tixier menait la liste SFIO suivi de Gaston Charlet. Les élus de 39, les cinq députés SFIO, Valiere, Vardelle, Debrégeas, Tessier, Roche ne pouvaient être candidats pour cause de décès ou d'inéligibilité. Comme pour les cantonales, Adrien Tixier prenait en quelque sorte la suite de Georges Tessier qui était alors inéligible [cg et député fantôme]

La SFIO jouait donc, en une sorte de remake, la carte gagnante des cantonales ; mais si les deux têtes de liste étaient à égalité pour les cantonales, Adrien Tixier était cette fois le véritable leader de la liste <sup>16</sup>. Celle-ci était encore très liée à la Résistance mais les candidats étaient avant tout des conseillers généraux ; André Foussat était conseiller général de Nieul avant d'être cultivateur, Charles Leclerc l'était de Rochechouart tout en étant maire de Vayres avant d'être négociant et Georges Lamousse, IDEN, directeur régional de la radio diffusion représentait surtout le canton de Magac-Laval.

Il y avait aussi une liste MRP menée par Pierre Traversat, membre lui aussi de l'Assemblée consultative et résistant incontestable, une liste radicale et radicale socialiste conduite par André Cramier, négociant et une liste d'Entente républicaine menée par Jean Marie Varenne, officier en retraite demeurant à Paris<sup>17</sup> et qui déclara, un temps, se rattacher au courant « paulfauriste ».

Adrien Tixier décidait donc d'entrer à la Chambre au moment le plus opportun pour les socialistes et le fait que « sa liste » socialiste UDSR (MLN) s'appuya sur les succès obtenus par les candidats aux cantonales en faisait un leader local du parti aux côtés d'un Jean Le Bail étonnement atone.

Aussi Adrien Tixier prit il une part importante à la campagne ; il participa à toutes les grandes réunions publiques mises en place par la SFIO <sup>18</sup> Il dut à chaque fois rappeler son rôle dans la résistance et condamner « *tous ceux qui essayaient d'opposer résistance intérieure et résistance extérieure* », Georges Guingouin en particulier. La campagne n'eut guère d'ampleur cependant<sup>19</sup> et la question du référendum pesa sur les débats.

---

<sup>15</sup> né le 12 juillet 1900 à Paris, ouvrier électricien, membre de l'Assemblée consultative, 2 Bd Louis Blanc.

<sup>16</sup> comme le montre bien le n° de *La Marseillaise* édité pour l'occasion (qui correspond à celui qu'elle avait publié pour les cantonales), où la photo du ministre était au centre, les autres candidats rayonnant à partir de lui.

<sup>17</sup> 985 W 369, sous-chémise Elections générales-candidatures.

<sup>18</sup> [13 octobre 1945 à Bellac, 17 octobre à la salle de La Bourse à Saint-Junien, 18 octobre à la salle des fêtes de Rochechouart, 19 octobre au cirque-théâtre de Limoges ; 20 octobre 1945 à Saint-Yrieix].

<sup>19</sup> Le matériel de propagande se résuma pour les candidats SFIO à l'édition de grandes affiches « *Au lendemain de six ans d'épreuves, l'heure d'un choix décisif est venu, voulez vous restaurer la France du passé ? sur les anciens plans avec de vieux matériaux dégradés, voulez vous reconstruire une France neuve ? préparée pour un avenir d'ordre de justice et de paix. Le socialisme vous appelle ! il vous appelle pour construire : une France libre égale et fraternelle, une république où la souveraineté appartiendra vraiment au peuple, une économie où l'intérêt public aura la primauté, etc*

Le parti socialiste eut, sur ce point, à se sortir de quelques coups bas comme une campagne de dénigrement prétendant « *que la fédération socialiste n'avait pris aucune décision sur les réponses au référendum* ». Il lui fallut faire éditer tracts et affiches pour affirmer qu'il appelait bien à voter « oui et oui ». A cette occasion, la fédération départementale fit venir de Paris Robert Verdier, secrétaire national adjoint mais c'est souvent Adrien Tixier qui monta au créneau donnant les explications de droit constitutionnel adéquates tout en expliquant la position du parti. Il fit de longs discours « *sur les carences constitutionnelles et politiques de la IIIème République, sur l'instabilité ministérielle qui en découlait et sur la nécessité de réorganiser les institutions*<sup>20</sup> ». Adrien Tixier, scrupuleux, écrivit dans *Le Populaire* une note pour expliquer le oui/oui alors que la SFIO locale, craignant encore à dix jours du scrutin que les électeurs n'aient pas bien compris l'importance du référendum invitait les militants à exécuter les consignes données par les cadres sans se poser de questions, ce que « *les gens acceptèrent passivement* » selon les RG (note 3463 11 oct 45).

Adrien Tixier fut élu avec deux autres socialistes et les communistes obtinrent les sièges restants, le grand perdant étant le MRP ; les mauvaises langues dirent que plusieurs MRP avaient voté socialistes comme aux cantonales...pour faire échec au PC et sans comprendre que cette fois le parti avait des candidats « partout ». Le PC, par ses résultats, se récupérait bien des cantonales qui avaient été désastreuses pour lui<sup>21</sup>.

### ***3-Adrien Tixier, président du conseil général de la Haute-Vienne***

Nous ne dirons rien du Tixier député mais il n'est pas inutile de revenir sur le Tixier président du CG ; la première session ordinaire se tint le 29 octobre 1945<sup>22</sup> [soit après les élections à la constituante le 21 octobre 1945], on y procéda à l'élection du bureau – un président, deux vice-présidents, trois secrétaires – à l'issue de laquelle Adrien Tixier obtint 26 voix<sup>23</sup>.

---

<sup>20</sup> Voir celui de Saint-Yrieix en particulier.

<sup>21</sup> Les résultats du référendum furent sans surprise, les 3000 non de la question 1 correspondaient aux voix radical, les 59 000 de la seconde aux voix radicales et communistes. [Il y avait 228 707 inscrits, il y eut 172 678 votants soit 75 %, les SU furent de 169 303, la SFIO obtint 83 849 voix et passa Tixier, Charlet Foussat, le PC, avec 56 336 passa Paul et Denis. le MRP obtint 23 300 voix, les radicaux 3098, la liste d'Entente républicaine 2720.

<sup>22</sup> Conformément à l'ordonnance 45-2252 du 5 octobre 1945 relative à la prochaine session des cg renouvelés. Elle est signée Adrien Tixier. ADHV 186 W 3 – 12.

<sup>23</sup> Le préfet Chaintron qui avait convoqué les conseillers proposa, selon l'usage, que la présidence soit assurée par le conseiller général le plus âgé, en l'occurrence le docteur Fraisseix. Premier duel moucheté entre un élu communiste, Texier qui demande qui demande le partage des responsabilité avec les soc et le dr Mousnier, socialiste, qui propose ...de refuser le docteur Fraisseix 1 voix ; il y eut un bulletin blanc. Regaudie fut élu



C'est alors qu'Adrien Tixier fit son premier discours de président. Ce discours est loin d'être anodin comme le remarquèrent plusieurs conseillers généraux qui en firent état par la suite comme d'un texte fondateur et révélateur des intentions d'Adrien Tixier quand aux collectivités locales.

Ce texte, très long et très dense, révèle, au fond, les véritables raisons de la candidature du ministre de l'Intérieur à l'élection puis à la direction d'une collectivité locale. René Regaudie, dans la séance du conseil général du 25 juin 1946, alors qu'il évoquait « *le souvenir (du) regretté président* », souligna combien ce « *ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de la France libre (...) s'attacha à rétablir l'ordre démocratique mais [en accordant] toute son attention [aux] difficultés des collectivités locales* » lesquelles le passionnaient. Il avait beaucoup réfléchi, ajoutait René Regaudie, sur le fait « *qu'il fallait leur donner des moyens nouveaux* » et **son discours d'ouverture de la session de novembre 1945 (sic) restera comme la démonstration de son esprit d'organisation et de ses hautes qualités d'administrateur <sup>24</sup>**».

Adrien Tixier tint à rappeler d'abord que « *la présente réunion des conseils généraux marquait une étape importante dans le rétablissement des institutions de la démocratie républicaine (...) après 5 ans d'interruption [et] après l'échec éclatant des Conseils départementaux nommés par le soi disant gouvernement de Vichy* ». Il soulignait combien il était important que « *dans toute la France des assemblées départementales élues reprennent la gestion des affaires des départements dans le cadre de la loi du 10 août 71 qu'on a quelquefois appelé la charte des libertés départementales* ».

Puis il en venait abruptement à ce qui l'intéressait le plus, les finances et la gestion de l'assemblée locale reconstituée. C'est probablement ce qui surprit le plus son auditoire, l'absence de référence aux conseillers résistants, à ceux qui avaient disparu, au CDL qui avait en partie assuré des fonctions du CG, etc..

Le discours de Tixier est un discours pratique sans qu'en aient été ôté les dispositifs techniques pointus. On ne peut ici le considérer en son entier ; la partie la plus importante se rapportait à un projet de réforme des finances locales : « *dés octobre 44, affirmait il, j'ai confié à une commission composée de techniciens le soin de préparer un projet de finance des réformes locales qui doit correspondre à un triple objet, modernisation et simplification du système*

---

premier vice-président avec 24 voix contre une à Gaston Charlet qui désirait pourtant ardemment ce poste et qui ne fut même pas élu second président, les voix allant à Lamousse alors que Tixier avait proposé qu'on laisse « gracieusement » cette vice présidence au docteur Fraisseix.... Cougnoux, Philippon et Forgeas furent élus secrétaires.

<sup>24</sup> Séance du CG du 25 juin 1946, Procès verbaux des délibérations du conseil général, session extraordinaire des 25, 26, 27 et 28 juin 1946, 1946, p. 46, ADHV, IL 111. René Regaudie fait une erreur, il s'agit de la session d'octobre 1946.

*fiscal dans son ensemble, mise à disposition des départements et des communes des ressources nouvelles, révision des rapports financiers de l'Etat, des départements et des communes. Cette commission a achevé son travail et m'a présenté un vaste projet de réforme des finances locales qui sera soumis à l'Assemblée constituante dès sa réunion ; l'Assemblée aura tout d'abord à trancher une question de principe : les ressources nécessaires aux budgets départementaux et communaux doivent-elles provenir d'impôts spéciaux établis au profit des départements ou de l'attribution d'une partie des impôts perçus par l'Etat ?*

Il y avait déjà d'ardents débats sur cette question sous la III<sup>ème</sup>, lui-même exposa qu'il souhaitait un remplacement des centimes additionnels par des impôts départementaux, taxes sur les propriétés bâties, non bâties, patente + une part des impôts perçus par l'Etat ; « *c'est ce que j'ai proposé au ministre des Finances il y a quelques mois et c'est ce que je proposerai à l'Assemblée Constituante*<sup>25</sup>.

On voit bien qu'Adrien Tixier au ministère avait préparé l'exécution des réformes de structures dans le domaine départemental, multipliant les commissions spécialisées et créant même un conseil national des services publics avant l'heure<sup>26</sup>.

Adrien Tixier devait exercer la présidence du CG en lien avec le préfet Chaintron qui était aussi sous sa tutelle en tant que préfet... L'affaire n'était pas simple. Chaintron fit une longue déclaration à la suite du discours de Tixier dans laquelle il s'enthousiasmait « pour le retour de la légalité républicaine dont le CG était bien sur un organe essentiel... ». Il avait aussi à établir et à présenter le premier budget ce qu'il fit... en communiquant d'abord une mouture à Tixier avant même que celui-ci ne soit élu ! donc alors qu'il était ministre de l'Intérieur (p 77) et il l'avait fait examiner par ses services estimant que l'augmentation des centimes était excessive puis il avait envoyé ses remarques au préfet et celui-ci avait corrigé sa copie...

---

<sup>25</sup> Tixier maîtrise bien son dossier « cette fraction des impôts d'Etat serait versée à une institution nouvelle la caisse de solidarité des départements et des communes dont l'administration sera confiée à un conseil composé des représentants des CG et des conseils municipaux assistés d'un commissaire du Gouvernement qui serait désigné par le ministre de l'Intérieur ; elle sera chargée d'attribuer des subventions d'équilibre aux budgets départementaux et communaux en tenant compte de l'importance de l'effort fiscal consenti par chaque département et chaque commune. Ainsi les décisions sur les subv à attribuer aux budgets des départements et des communes ne seraient plus de la compétence exclusive des administrations centrales des finances mais elles seraient placées sous le contrôle démocratique des élus départementaux et communaux et bien entendu sous le contrôle général du Parlement qui fixerait chaque année au moment du vote du budget national la part des impôts d'Etat à attribuer aux finances locales »

<sup>26</sup> . Longue réflexion aussi sur le système des concessions et celui des régies sujet qui « a retenu toute mon attention comme ministre de l'Intérieur et j'ai fait préparer un projet de loi sur la révision et la résiliation des contrats de concession et sur les conditions dans lesquelles les départements et les communes pourront s'ils le désirent transformer les concessions en régie départementale ou municipale. J'ai créé au début de cette année au ministère de l'Intérieur un Conseil national des services publics qui a pour tâche de préparer la révision des contrats de concession, etc..

A la deuxième session, celle du 26 novembre 1945, une lettre du pasteur Chaudier, président du CDL, daté du 27 octobre 45 adressée à Tixier fut lue publiquement par un des secrétaires ; Chaudier saluait la nouvelle assemblée et le « *retour à une mise en place des organismes démocratiques appelés à gérer les affaires publiques* », il proposait « *des relations cordiales entre nos deux assemblées pour le bon service de la République et de la patrie* » ; il rappelait qu' « *une des premières décisions du CDT (avait été) d'inviter à siéger comme ses membres six des CG élus en 1939 pour associer (son) travail les hommes déjà versés dans les affaires administratives du département* ». Chaudier temporisait cependant « *le CDL a assumé, disait il, une partie des obligations du CG mais ce n'était pas là une activité essentielle et définitive* » ses préoccupations étant de « *grouper des tendances politiques divergentes et de les faire œuvrer ensemble sur des questions pratiques au redressement nationales* » ; il proposait enfin un rôle spécifique au CDL : « *être le gardien du programme du CNR* » ajoutant « *ainsi n'y a t il place pour aucune confusion entre les attributions des deux assemblées et c'est en toute clarté que se pourraient établir des relations susceptibles de renforcer l'action commune pour le relèvement de la patrie*<sup>27</sup> »

Sa lettre ne fut pas lue à la première session à laquelle elle était destinée, ce que Tixier qualifia de « *malheureux hazard de transmission* », il parla de « *rendre hommage* » mais souligna froidement que « *l'ordonnance du 21 avril 44 précisait que les CDL cesseront leurs fonction lorsque entreront en fonction les CG*<sup>28</sup> » et l'hommage n'eut jamais lieu.

A la troisième séance, le 27 novembre 1945, Adrien Tixier était absent... Il venait de mourir et des élections partielles eurent lieu les 7 avril et 14 avril 1946. Des « *républicains et élus socialistes du canton* » s'unirent pour présenter au deuxième tour, en raison des mauvais résultats de leur candidat au premier<sup>29</sup>, Georges Tessier – ex député et CG -- encore inéligible en lui reconstituant un

---

<sup>27</sup> Rapport...Le problème de la place des cdl ne se pose pas qu'en Haute-Vienne, voir en 186 W 3 12 pour la corrèze et la creuse, nombreuses liasses. On voit en aussi que dans ces deux dep le cg est beaucoup plus politique et beaucoup plus combatif ; en HV Tixier gèle tous les débats politiques et s'en tient à un processus de gestion rigoureux et sans fioriture, cela se voit bien en ce qui concerne les vœux, ceux de hv sont beaucoup moins nombreux que dans les deux autres dép en creuse en particulier ou il y en eu des dizaines. On trouve en 186 W 3 -12 des rapports des RG sur l'ensemble des départements de l'ancienne région de Limoges (les habitudes...) et la Corrèze a la palme de la conflictualité ; le cg attaque bille en tête le ministre de la santé publique Billoux, les tensions sont très forte dans ce dep entre cdl et cg (Bon état pol sur la corrèze avant guerre, fief essentiellement rad soc (14 sièges sur 29 au cg), les élec canto de 45 les ramènent à 9 sièges comme le PC (9) alors qu'il n'en avait que trois en 37. LE PS QUI EN AVAIT 6 en a 7 ? LE mrp en a 1 ; les rad soc doivent chercher une majo de cohalition ; la présidence jusqu'alors assuré par Queille sénateur. Les élec général confirment la ruine du radicalisme en co etc...

<sup>28</sup> Les communistes tentèrent d'intervenir, Texier affirma dit qu'il avait rencontré Chaudier et que celui ci était amer, il proposa que les CDL devinssent conseils des collectivités locales, Tixier lui répondit que l'Assemblée constituante trancherait.

<sup>29</sup> Duditlieu, [61 ans, maire de Bessines, ancien négociant en vin, candidat malheureux aux cantonales de 28]

parcours résistant<sup>30</sup>. Ce deuxième tour fut catastrophique pour les socialistes ; le candidat communiste arrivé en tête au premier tour<sup>31</sup> leur demandait un désistement clair, ils refusèrent, retirèrent leur candidat malheureux mais celui-ci se maintint de son propre chef et Tessier, fort de l'appui de ses amis locaux et au mépris de sa situation civique se présenta. Le candidat communiste remporta la mise<sup>32</sup>.

Le CG redevint une assemblée sans couleur, présidée par René Regaudie qui la renvoya aux bonnes vieilles habitudes de la IIIème République. Cette partielle eut un grand retentissement en Haute-Vienne soulignant la limite de la tactique des socialistes à faire barrage à tout prix au PC, mais Tixier mort, Betoulle encore hors circuit et Charlet mal toléré par ses camarades, c'est Le Bail qui eut désormais les commandes et celui-ci décida d'augmenter encore la frappe anticommunisme préfigurant ce qui allait être les rapports entre les deux partis dans les années qui suivirent.

Au total Adrien Tixier fut un météore dans ce département dont il suivit toutefois toutes les péripéties depuis la libération à partir du ministère de l'Intérieur. Mais son passage rapide marqua les esprits par sa rigueur politique et son sens élevé de l'Etat, sa volonté de redéfinir les principes de l'action au quotidien dans les plus petits échelons des institutions représentatives, la commune et le département. Désireux de faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers, il décida de faire fi des équilibres nouveaux nés de la guerre et s'employa à rétablir la légalité républicaine dans le droit fil des idées du général De Gaulle au risque de froisser des viviers résistants qui ne lui étaient pas tous hostiles et en faisant le pari du poids des fonctions étatiques sur les engagements partisans – pari Chaintron – sans toutefois condamner l'anticommunisme de Jean Le Bail. Principes et pratiques d'une action...

---

<sup>30</sup> -- refus de prêter serment de la Légion d'Honneur et de fidélité à Pétain, missions secrètes et périlleuses accomplies pendant la résistance , « a sauvé la vie d'un officier FFI », etc. et s'appuyèrent sur Adrien Tixier qui « lui a rendu hommage et l'estimait profondément »

<sup>31</sup> Laperas, maire de Saint Pardoux,(adjoint au maire avant la guerre, maire sous Vichy)

<sup>32</sup> (cf. rapport des RG en 985 W 383)